

Mini-série de 3 webinaires régionaux « Logement d'abord »

Mardi 2, mardi 9 et mardi 16 décembre 2025 de 10h30 à 12h00

Mardi 9 décembre de 10h30 à 12h00

Webinaire 2 l'insertion professionnelle et le logement

Interventions :

DDETS 58- Etienne GODARD & ANAR- Florian BILLONET
Référente emploi SIAO 21- Sabrina CACCIA

Replay : <https://youtu.be/AhD9UUg3B-A>

L'insertion professionnelle et le logement

Lien vers le replay : <https://youtu.be/AhD9UUG3B-A>



L'action de l'ANAR : « Passerelle emploi 58 »



L'action cible les personnes hébergées dans les centres d'hébergement et d'insertion sociale, en CHRS, en pension de famille ou en résidence sociale. Ces personnes sont **éloignées de l'emploi et souhaitent travailler leur projet professionnel** (intégrer une entreprise ou entrer en formation professionnalisante).



Une **communication forte** est établie entre l'éducateur, la personne accompagnée, le conseiller, le prescripteur, les organismes de formation et les partenaires de l'emploi (Mission Locale, France Travail, IAE...).



97 personnes ont été accompagnées, majoritairement des **hommes et des publics hébergés dans les CHRS** de la Nièvre. 71 % des usagers orientés ont eu besoin d'une **formation qualifiante** pour accéder à l'emploi.



L'accompagnement – sous forme **d'aller vers** de 4 mois renouvelable – peut être individuel ou collectif, en **fonction des envies** de la personne : élaboration du CV et de la lettre de motivation, techniques de recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche, coaching, PMSMP, ateliers (se connaître pour avancer, se préparer à un entretien d'embauche, rencontrer des professionnels)...

Parmi les freins principaux, on recense la **santé, l'addiction, la parentalité, la mobilité** et la barrière de la **langue**. Il y a eu quelques cas de **réincarcération**. Le bilan montre des réussites, de l'insertion durable, des parcours stabilisés mais aussi **44% d'abandons**.



On garde le lien, dans la rue ou autour d'un café !

Webinaire n° 2

2025

Le Référent Emploi au SIAO 115 de Côte d'Or



L'objectif des SIAO est d'orienter au mieux. La Côte d'Or est organisée sous forme de commissions, où chaque orientation fait l'objet d'un travail commun fort. **217 commissions ont eu lieu en 2024**.

LES MISSIONS

Constituer et superviser un **réseau d'expertises emploi** au service de l'AHI Logement, et accompagner les travailleurs sociaux en outillant le secteur.



Promouvoir les dispositifs auprès des publics les plus éloignés.

Participer à l'**essaimage du programme Job Coach** (méthode basée sur les désirs et non sur les freins).

Réaliser une **permanence** à l'accueil de jour de Dijon.



Les personnes sont invitées à présenter leur situation, aux côtés de leur travailleur social si elles le souhaitent. Plus de 3 100 personnes sont venues en commission, soit plus de 1 800 ménages, dont **près d'un tiers comportaient un adulte en emploi**.

Animer des communautés de pratiques professionnelles par thèmes et territoires

Organiser des actions d'aller vers.

Mobiliser rapidement un **parcours formation – emploi – remise en activité**.

Faire de l'**interconnaissance**.

Participer à la mise en place de **protocoles d'accompagnement conjoint** emploi logement en lien avec le Réseau Pour l'Emploi.

Les perspectives du poste seront d'articuler les missions avec celles des postes dédiés aux **questions de logement et de santé**, installer les **petits-déjeuners - rencontres** à Dijon et sur les territoires ruraux, ou encore organiser un **temps d'information** sur l'insertion professionnelle des publics migrants.



Il y a un fort besoin d'acculturation !

Présentation de l'action de l'ANAR : Passerelle Emploi 58

Webinaire Logement d'abord du 09/12/2025 :
« l'insertion professionnelle et le logement »

Sommaire :

1. Contexte départemental
2. Principes du dispositif
3. Outil de communication
4. Bilan de la 1^{ère} année

1. Contexte départemental

1. Contexte départemental :

- Arrêt du financement du dispositif « Toit d'abord » en 2024
- Besoins persistants d'accompagnement dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté
- Volonté de l'État de :
 - o réinterroger les besoins
 - o questionner l'efficience de son action
 - o mutualiser les moyens entre les opérateurs de l'AHI (CHRS)
 - o poursuivre/renforcer son action en matière d'insertion professionnelle

► Démarrage d'une nouvelle action en juillet 2024 avec l'association ANAR

2. Principes du dispositif

2. Principes du dispositif :

- **Public cible :**

- ✓ Ouvert à toute personne qui souhaite travailler un projet professionnel
- ✓ Seul critère : d'être hébergé et/ou accompagné dans les établissements sociaux de la Nièvre

- **Orientation par :**

- ✓ SIAO
- ✓ Établissements sociaux de la Nièvre de l'hébergement (CHU, CHRS) et du logement adapté (Pension de famille, IML, etc.)

2. Principes du dispositif :

- **Procédure d'intégration :**

Entretien individuel pour vérifier la motivation, élaborer un premier diagnostic, évoquer un projet

- **Objectifs :**

- Définir un projet professionnel
- Former aux techniques de recherches d'emploi
- Accompagner à l'élaboration d'un CV et d'une LM
- Accéder à un emploi ou à une formation qualifiante

2. Principes du dispositif :

- **Moyens :**

- 1 Conseiller socio-professionnel
- Mise en place de PMSMP
- Suivi pendant 4 mois
- Entretien tripartites (bénéficiaires et prescripteurs)
- Médiation active
- Recherche d'employeurs (dont IAE) et d'organismes de formation
- Outils de suivi

2. Principes du dispositif :

- Atouts :
 - ❖ Disponibilité
 - ❖ Suivi du rythme du bénéficiaire
 - ❖ Critère assez large sur le public cible
 - ❖ Travail en mode projet

3. Outil de communication

➤ LE PRINCIPE DU DISPOSITIF

Le dispositif est ouvert à toute personne qui souhaite travailler un projet professionnel, mais qui est confrontée à des difficultés persistantes pour accéder à un emploi. Le seul critère à remplir pour intégrer le dispositif est d'être hébergé et/ou accompagné dans les établissements sociaux de la Nièvre [CHRS, AVDL, IML,...]. Il est possible d'y participer même si l'on n'a jamais travaillé en France, même si l'on est peu formé, même si l'on a des appréhensions, ou toute autre problématique.

➤ L'ORIENTATION

- SIAO
- Etablissements sociaux[CHRS, AVDL, Pension de famille, CHU, IML, etc.]

➤ COORDONNÉES UTILES

ANAR

125 rue de Marzy - 58000
 Nevers
03.86.59.40.59
contact@anar58.fr

Votre Conseiller Socio
 Professionnel :

Florian BILLONNET

florian.billonnet@anar58.fr

06.12.22.82.04

L'ANAR est reconnu par les pouvoirs publics comme un acteur de l'économie sociale et solidaire et d'utilité publique.
 Dispositif financé par l'Etat.



125 rue de Marzy - 58000 Nevers
 Tél : 03 86 59 40 59 - Fax : 03 86 59 44 23
 E.mail : contact@anar58.fr - Site : ANAR58



Association Nivernaise
 d'Accueil et Réinsertion

**PASSERELLE
 EMPLOI 58**

**ASSOCIATION
 NIVERNAISE D'
 ACCUEIL ET DE
 RÉINSERTION**

Association Loi 1901

L'INTEGRATION

► PROCÉDURE D'INTÉGRATION

Après l'orientation par les partenaires, le bénéficiaire est reçu en entretien pour échanger sur ses motivations et réaliser un premier diagnostic de sa situation professionnelle. S'il se sent en capacité d'être mobilisé, il intègre le dispositif.

► POUR QUI?

Les personnes orientées par le SIAO, hébergées au sein des établissements sociaux [CHRS, AVDL, Pension de famille, IML, CHU, etc...], qu'elles soient éloignées de l'emploi ou non, mais susceptibles d'y accéder grâce à un accompagnement renforcé et individualisé. C'est une démarche volontaire de leur part.

► LES OBJECTIFS

Ce dispositif a pour objectif pour les personnes accompagnées de :

- Définir un projet professionnel sur lequel il souhaite travailler
- Être formé aux techniques de recherches d'emploi
- Être accompagné sur l'élaboration de leur CV et de leur lettre de motivation
- Accéder à un emploi
- Accéder à une formation qualifiante

► LES ATOUTS

- La disponibilité du conseiller
- Un accompagnement qui suit le rythme de la personne, en fonction de ses besoins
- Un dispositif ouvert à tous les bénéficiaires des CHRS, du SIAO, de l'AVDL...de la Nièvre
- Un travail en mode projet avec la personne en mobilisant l'ensemble des partenaires et des acteurs de l'insertion professionnelle et l'emploi.

► LES MOYENS

Le CSP accompagne les personnes du dispositif dans la recherche d'emploi et de formation en s'assurant de la participation active de la personne avec des rendez-vous réguliers et des visites en entreprises pour la mise en œuvre de PMSMP [Période de mise en situation en milieu professionnel]. Il assure un appui méthodologique aux personnes accompagnées.

Le CSP suit les personnes dans l'emploi ou la formation pendant 4 mois en lien avec les prescripteurs et les acteurs économiques via des entretiens tripartites et la médiation active.

Le CSP recherche en permanence les employeurs, dont les structures d'insertion par l'activité économique et les organismes de formations susceptibles d'accueillir et/ou de recruter les personnes accompagnées et en lien avec France Travail.

Des outils de suivi mis en œuvre afin de pouvoir appréhender l'évolution de la situation du bénéficiaire.

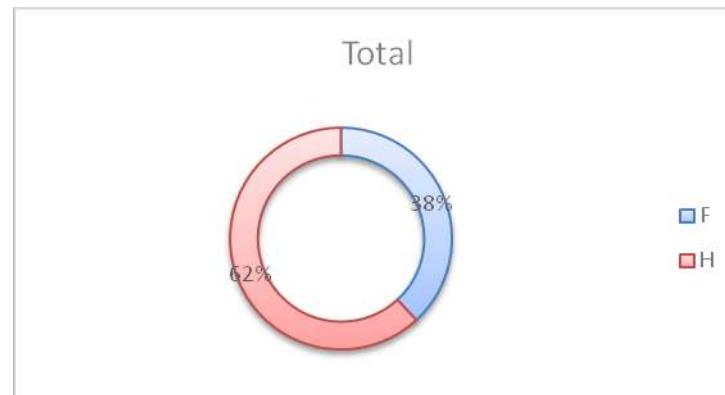
- **CSP : Conseiller Socio Professionnel**

4. Bilan de la 1^{ère} année

3. Bilan de la 1^{ère} année :

Public orienté :

97 personnes orientées dont
- 60 hommes (62%)
- 37 femmes (38%)



3. Bilan de la 1^{ère} année :

Moyenne d'âge des personnes orientées :

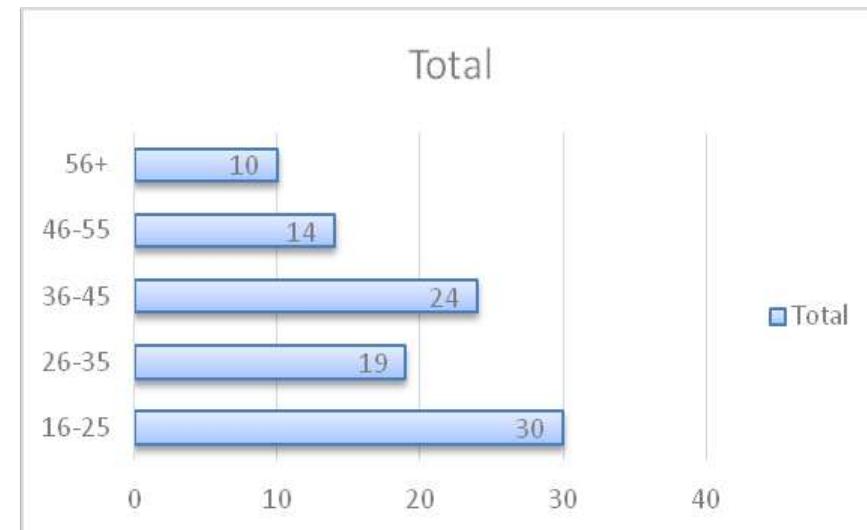
18 - 25 ans : 30

26 - 35 ans : 19

36 - 45 ans : 24

46 - 55 ans : 14

56 ans et + : 10



3. Bilan de la 1^{ère} année :

Orientation par service

CHRS G.B PAGODE : 16

CHRS Prado PAGODE : 11

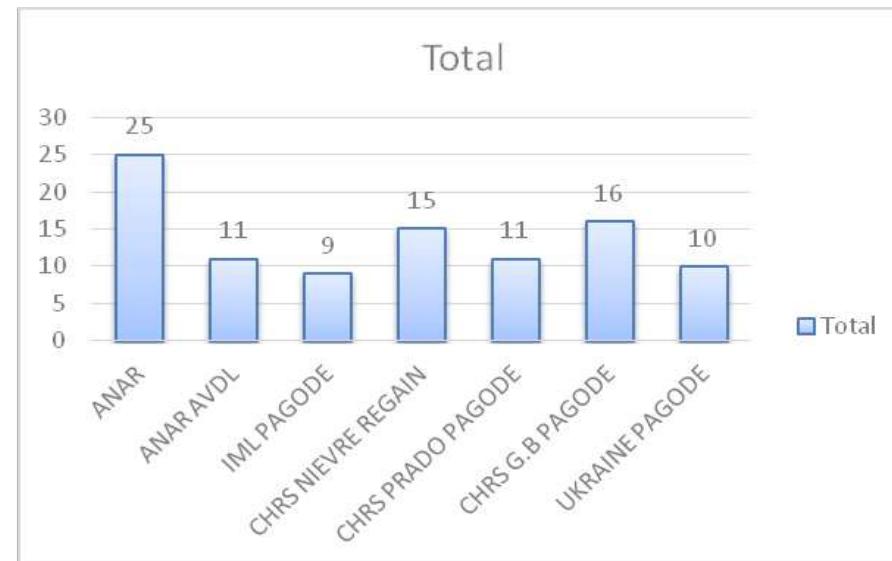
CHRS NIEVRE REGAIN : 15

CHRS ANAR : 25

AVDL ANAR : 11

IML PAGODE : 9

UKRAINE PAGODE : 10



67 personnes orientées étaient hébergées dans les CHRS de la Nièvre soit 69 %.

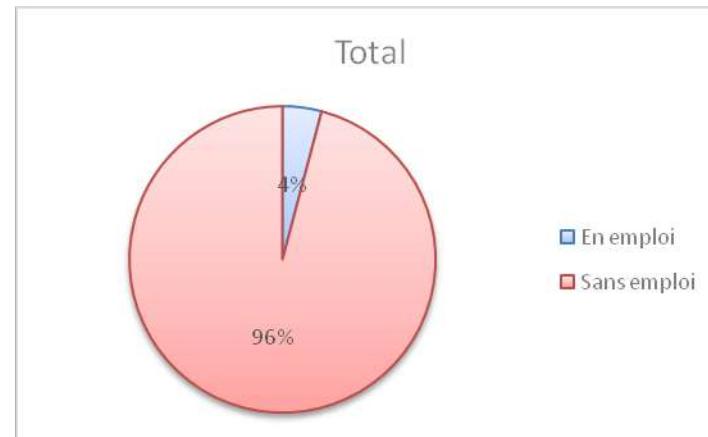
3. Bilan de la 1^{ère} année :

Situation professionnelle des personnes orientées

En emploi : 4

Sans emploi : 93

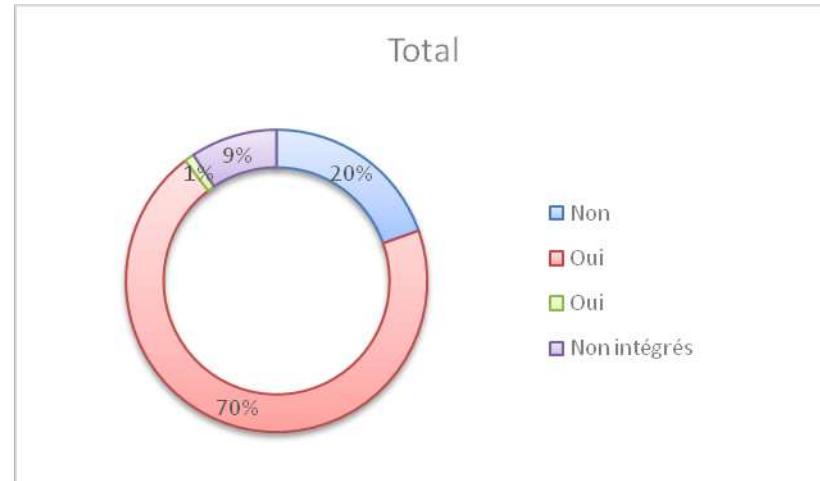
**96 % des personnes orientées
arrivent sans emploi**



Besoin de formation : 78

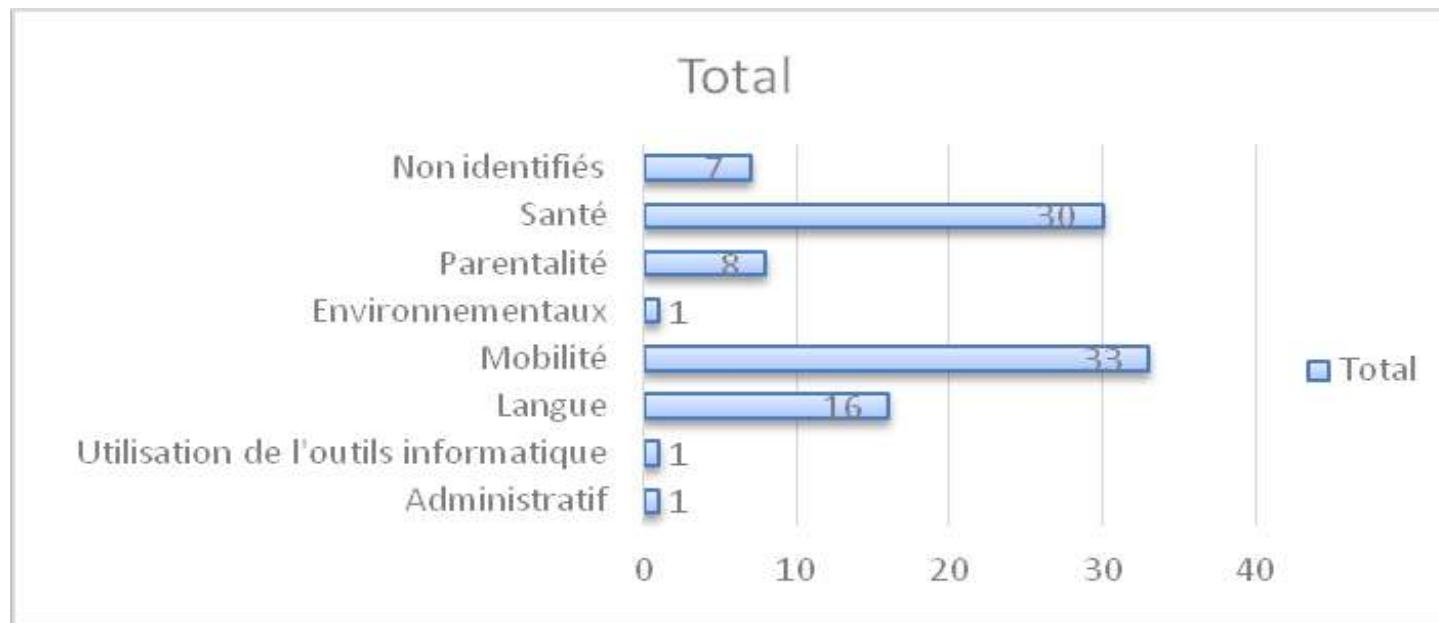
Formations déjà acquises : 19

**71 % des usagers orientés
nécessitent formation
qualifiante pour faciliter l'accès
à l'emploi**



3. Bilan de la 1^{ère} année :

Freins majeurs identifiés :



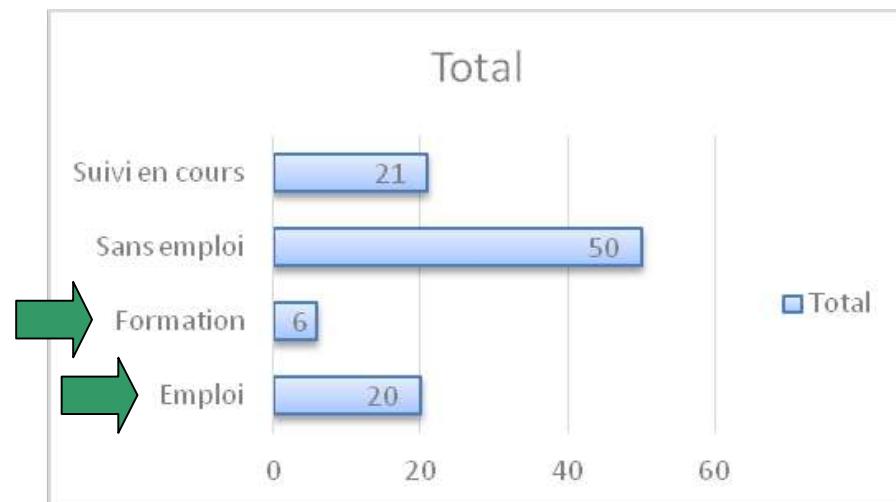
Les freins majeurs concernent la mobilité (34%) et la santé (31%), notamment les addictions, suivis des difficultés linguistiques (16%) et parentalité (8%), notamment le mode de garde rapide

3. Bilan de la 1^{ère} année :

- **24 PMSMP mis en place**
- Accompagnement à **16 forums et portes ouvertes d'OF**
- **76 personnes sorties** dont 47 hommes et 29 femmes

Sorties professionnelles : 26

- ✓ 10 ont intégré les ACI
- ✓ 10 en contrat de droit commun
dont 2 personnes en CDI
- ✓ 6 en formation



3. Bilan de la 1^{ère} année :

- **24 PMSMP mis en place**
- Accompagnement à **16 forums et portes ouvertes d'OF**
- **76 personnes sorties** dont 47 hommes et 29 femmes

Sorties pour soins et non maîtrise de la langue : 23

- ✓ 13 priorisations de soins
- ✓ 10 avec un niveau de langue française en deçà du niveau A2

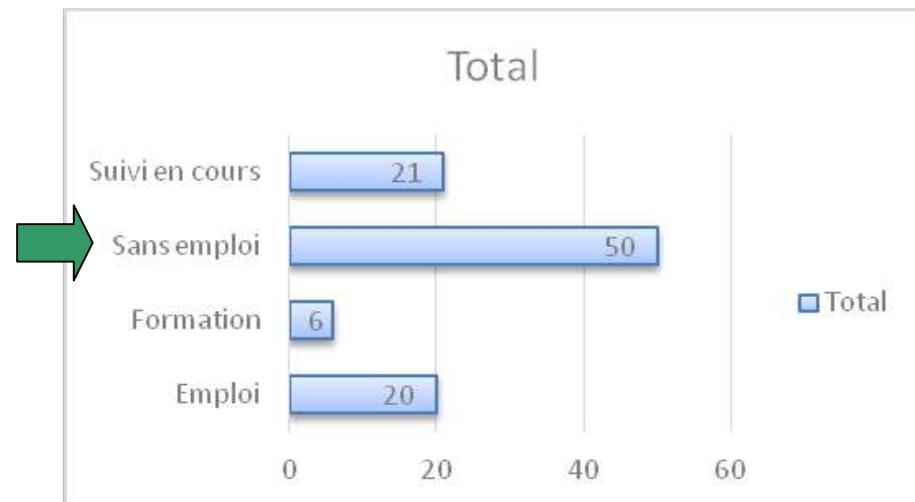


3. Bilan de la 1^{ère} année :

- **24 PMSMP mis en place**
- Accompagnement à **16 forums et portes ouvertes d'OF**
- **76 personnes sorties** dont 47 hommes et 29 femmes

Autres sorties : 27

- ✓ 16 pour non-adhésion au projet
- ✓ 6 ont changé de territoire
- ✓ 4 incarcérations
- ✓ 1 pour problématique administrative (titre séjour)



3. Bilan de la 1^{ère} année :

>> Accompagnement collectif :

- Atelier « élaborer son projet professionnel » :

Fiche Atelier conseiller

Questionnaire atelier bénéficiaire

Annexe entonnoir

Annexe élaboration projet pro

- Atelier « se connaître pour avancer » :

Fiche Atelier conseiller

Questionnaire de Proust simplifié bénéficiaire

Annexe exercice blason

Annexe questionnaire de satisfaction atelier

- Atelier « Se préparer à un entretien d'embauche » :

Fiche Atelier conseiller

Annexe questions fréquentes

3. Bilan de la 1^{ère} année :

Synthèse :

- **34% des personnes** ayant adhéré au dispositif ont accédé à un emploi ou une formation
- Les personnes actuellement en formation, ou dans un emploi bénéficient d'un **maintien jusqu'à 6 mois de l'accompagnement** pour la sécurisation du parcours
- Entre **5 et 6 nouvelles orientations** sont faites chaque mois pour un premier diagnostic
- **88% des personnes** reçues ont choisi de poursuivre l'accompagnement pendant au moins 4 mois.

3. Bilan de la 1^{ère} année :

Synthèse :

- Les partenaires orientent majoritairement **un public jeune et masculin**
- Des **besoins en formation** très élevés, signe d'un public éloigné de l'emploi nécessitant un accompagnement renforcé
- Les sorties vers l'emploi ou la formation montrent une **dynamique positive**, et leur sécurisation traduit des parcours stabilisés, souvent synonymes de réussite partielle ou d'insertion durable.
- Néanmoins **les abandons et ruptures de parcours** représentent encore une part importante (44%), soulignant des difficultés d'adaptation ou des freins sociaux persistants

Témoignage d'une personne accompagnée :

« Je m'appelle Jimmy, et j'ai rencontré Florian Billonnet par le biais de l'association de l'ANAR. Il m'accompagne encore aujourd'hui.

Dans des moments où j'étais assez perdu, au début, je ne savais plus ce qui me plaisait ou même où j'allais être dans plusieurs années. Nous avons parlé un certain temps pour qu'il puisse mieux me connaître et réciproquement : mon parcours, ce que j'aime dans la vie.

Il est compréhensif et ne veut pas me tirer vers le bas. Il m'a beaucoup aidé pour mes démarches. Nous avons refait ma lettre de motivation et mon CV pour ensuite aller les déposer ensemble dans des entreprises, jusqu'au jour où nous avons trouvé la bonne où j'ai été embauché en CDI.

Mais le travail de Florian ne s'arrête pas là. Il prend de mes nouvelles pour savoir si tout va bien et m'aide pour l'inscription à une auto-école.

On a pas fini de se voir. Il fait ça avec le cœur et arrive à se mettre à la place des gens pour mieux les comprendre. »

Merci pour votre attention

Contacts :

- **Etienne GODARD**, chef de service Hébergement logement, DDETSPP 58 :

etienne.godard@nievre.gouv.fr

- **Florian BILLONNET**, conseil socio-professionnel à l'ANAR :

florian.billonnet@anar58.fr

Présentation du poste de Chargé de mission – référent Emploi au SIAO 115 de Côte d'Or

Sommaire

- Le SIAO 115 en Côte d'Or
- Genèse de la création du poste de chargé de mission emploi
- Parcours de la chargée de mission emploi
- Les objectifs du poste au démarrage
- La prise de poste
- Les missions identifiées
- Les projections
- Les points facilitants /les points de blocage

Le SIAO 115 en Côte d'Or

- En Côte d'Or : environ 540 000 habitants – territoire urbain (Dijon – Beaune) et rural
- Objet : réguler les orientations dans le cadre de commissions d'orientation, prise en compte des problématique spécifiques avec les commissions thématiques, coordonner les acteurs locaux de l'AHI-L, participer aux instances organisées par la DDETS, constituer un observatoire local
- Basé sur un partenariat fort
- SIAO : 1 directrice, 5 chargées de missions, 2,5 agents administratifs et 1 gestionnaire de la Commission de Coordination des Accompagnements
- 115 : 3 écoutants 115
- Porté par deux associations locales

Répartition des places HU sur le 21

625 places d'hébergement d'urgence mobilisables

535 places

Dijon Agglomération

48 places

Sud Côte d'Or

23 places

Haute Côte d'Or

19 places

Val de Saône

Val de Tille

Génèse de la création du poste de chargé de mission emploi

- En 2024, financement de postes ou missions par la DIHAL
 - Logement
 - Santé
 - Emploi

La Côte d'Or a obtenu des enveloppes pour les 3 postes de chargés de missions

Objectif : approche globale – fluidifier les parcours vers le logement en activant les leviers emploi, santé, logement

Parcours

13 ans d'expérience dans le domaine de l'insertion professionnelle :

- Conseillère PLIE – Pôle Emploi – Dijon
- Atelier Chantier d'insertion : Conseillère en Insertion Professionnelle – Coordinatrice insertion – en charge des dossiers de financement – chargée de développement, formation SEVE EMPLOI

Secteurs : Dijon, Nord Côte d'Or, Val de Saône / Val de Tille

Bonne connaissance du réseau en Côte d'Or, du fonctionnement de l'IAE, des parcours possibles, des écueils possibles

Recrutement : septembre 2024

Les objectifs du poste

- Après m'avoir dressé un portrait rapide de l'environnement AHI
- L'attendu était le suivant : fluidifier les parcours jusqu'au logement en activant le levier emploi (plus de ressources, rétablissement par le travail, sociabilisation)
- Suite à un travail entre les SIAO et la DIHAL : de grandes missions avaient été identifiées :
 - gouvernance
 - ingénierie territoriale
 - mise à disposition du réseau insertion professionnelle au profil du réseau AHI

La prise de poste

- Arrivée en décembre 2024
- **Phase de découverte, analyse, réflexion : 6 mois**
- **Découverte du SIAO 115** : ses missions, ses commissions et les différentes instances dans lesquelles le SIAO intervient
- **Découverte du secteur AHI-L**
 - Rencontre des services + recueil des besoins (questionnaires sur 40 TS)
 - Immersions : Un Chez Soi d'Abord, TAPAJ, Hébergement d'Urgence
 - Participation aux évènements en lien avec l'AHI-L : Lumière sur la rue, La Nuit de la Solidarité

- **Découverte des dispositifs spécifiques insertion professionnelle au sein de l’AHI :**
 - Les ARA Ateliers de Remobilisation par l’Activité – SDAT Entreprise
 - L’AVA Atelier d’adaptation à la Vie Action du Renouveau
 - SAIP Service d’Accompagnement à l’Insertion Professionnelle – ACODEGE
 - Service emploi formation – ADEFO - Job Coach
 - TAPAJ – SEDAP
 - Premières heures en chantier - SDAT
- **Découverte des publics :**
 - AHI : public varié en rupture de logement, qui risque de l’être ou hébergées : parcours d’errance, vulnérabilité, personnes migrantes, jeunes, seniors, personnes seules, familles, personnes vivant en milieu rural, personnes en procédure d’expulsion, des travailleurs
 - Public insertion professionnelle : public varié à la recherche d’un emploi, rencontrant ou non des difficultés sociales

Les missions identifiées

- **Travail sur les missions de la chargée de missions emploi** (en lien avec la Directrice du SIAO 115, la SDAT et la DDETS) : poste toujours en construction s'appuyant sur les **3 grandes missions**

1- Constitution et supervision d'un réseau d'expertise emploi au service de l'AHI-L

- **Outiller le secteur de l'AHI-L sur l'insertion professionnelle** – réactivation du réseau (rencontres des partenaires : Organismes de formation, GEIC, SIAE, centre sociaux, Maison France Service, dispositifs d'accompagnement tels que : Challenge emploi, PLIE, Plateforme Mobilité, Apprentis d'Auteuil, etc,,)
- **Animer des communautés de pratiques professionnelles par thèmes ou territoires** (Groupes de travail VDS/VDT)
- **Mobiliser rapidement un parcours formation/emploi/remise en activité pour un maximum de situation**
 - En commission : procédure insertion professionnelle
 - En direct avec les TS (permanence Accueil de jour)
- **Promouvoir les dispositifs destinés aux publics les plus éloignés**
- **Promouvoir et participer à l'essaimage du programme COACH et la Méthode IPS** (2 jours de formation + rencontres inter-sites)

Focus sur le programme COACH et la Méthode IPS

2- Gouvernance et représentation

- **Présence et représentation aux CDE, CLE, C2IAE de Côte d'Or**
- **Coordonner et promouvoir le consortium des lauréats de l'O2R :** informations par mails / Petits Déjeuners – rencontres
- **Construire un partenariat avec le réseau pour l'emploi** (identification de personnes ressources au sein de France Travail, MILO, CD, CAPEMPLOI, Métropole de Dijon)
Ex : déblocage d'ARE pour un usager de l'accueil de jour

3- Ingénierie et création d'outils

- **Mise en place de protocoles d'accompagnement conjoints emploi / logement :** création d'un répertoire des outils insertion professionnelle en Côte d'Or – réflexion quand à la création d'un groupe de travail
- **Acculturer les deux secteurs (AHI / Insertion professionnelle) :** temps de formation sur la plateforme inclusion – les différentes formes d'emplois d'inclusion, présentation des SIAE du territoire
- **Organiser des actions d'aller vers**
- **Sensibiliser et informer les opérateurs AHI – L pour des orientations de qualité** (Webinaire organisé par la FAS et le Pôle Ressources en novembre)
- **Participer à la mission d'observation du SIAO**

+ Les missions générales de chargées de missions SIAO :

- Animation de commissions
- Participer à la vie du service au niveau administratif (boite mail, expulsion, traitement des demandes d'orientation en amont et post commission, etc

Les perspectives

Le poste de chargée de mission emploi est toujours en construction et alimenté par :

- La DIHAL accompagne la mise en place des postes au niveau national avec le cabinet « Social CoBizz » :
- Groupe de travail portant sur les missions du poste de référent emploi
- Communauté apprenante qui se réuni une fois par mois
- Création d'outils sous forme de fiches opérationnelles s'inspirant des actions probantes mises en place
- Appui à la démarche innovante territoriale

Actuellement, il y a une vingtaine de chargés de missions - référents emploi en France (contre 3 en décembre 2024),

- L'apport des partenaires de l'AHI-L est encouragé, ils peuvent nous faire remonter nos besoins, nos observations, nos propositions
- Le triptyque Logement / Santé / Emploi est en place et l'équipe du SIAO va travailler autour de l'articulation de ces 3 axes dans les parcours

Les projets :

- Participer aux travaux du territoire sur la thématique insertion professionnelle
- Promouvoir et participer à l'essaimage de Job Coach
- Consolider la procédure « insertion professionnelle » pour que le service puisse l'utiliser lors de l'animation des commissions SIAO
- Installer les Petits Déjeuners – rencontres à Dijon et les développer sur les territoires
- Organiser un temps d'information sur l'insertion professionnelle du public migrant
- Créer des actions pour et avec les usagers en fonction des besoins
- Mobiliser des groupes de travail AHI/insertion professionnelle pour la mise en place d'actions concrètes
- Développer davantage l'appui aux TS sur des situations particulières
- Participer au développement du triptyque : logement/santé/emploi
- Continuer à construire le poste

Les points facilitateurs / Les points de blocage

Les points facilitateurs :

- Le partenariat avec les acteurs pour l'emploi
- Mon expérience, mon réseau emploi
- L'équipe SIAO, la Direction
- La DDETS qui appuie la démarche
- La DIHAL qui coordonne la référence emploi au niveau national
- Les réseaux (FAS, Pôle Ressources) qui travaillent en ce sens : SEVE EMPLOI, organisation de rencontres AHI/IAE, Webinaires, Séminaires

Les points de blocage :

- S'approprier l'AHI pour pouvoir pleinement participer à l'activité du service
- L'acculturation dans les deux secteurs : AHI / insertion professionnelle, il y a des réticences des deux côtés au niveau opérationnel
- La circulation des informations dans les services de l'AHI (mail / téléphone ?, chef de service / ambassadeur ?)
- Acculturer l'équipe SIAO à l'insertion professionnelle

Introduire la médiation active dans sa pratique professionnelle

Cette formation vous propose de découvrir et de mettre en œuvre la médiation active : une démarche proactive qui vise à créer des opportunités d'emploi avant même qu'un besoin ne soit exprimé par un employeur ou une demande formulée par un candidat. Vous apprendrez à mobiliser des outils concrets et à structurer des actions efficaces pour favoriser les mises en lien sur le territoire. La formation vous permettra aussi d'accompagner et de valoriser ces rencontres afin de qualifier les besoins, affiner les profils et faire émerger des opportunités réciproques. Ancrée dans une logique de coopération avec les différentes parties prenantes, la médiation active contribue à faire évoluer les pratiques de recrutement et à renforcer la dynamique territoriale autour de l'emploi.

Objectif global :

Accompagner les professionnels des structures AHI et IAE dans l'appropriation des fondamentaux de la médiation active, en associant temps collectif de formation et accompagnement individualisé, pour favoriser la mise en pratique dans chaque structure.

Objectifs spécifiques :

- Impulser une dynamique collective de mobilisation vers l'emploi durable
- Décloisonner les pratiques entre les secteurs AHI et IAE
- Favoriser l'appropriation des bonnes pratiques pour une mise en œuvre autonome

Durée

4 journées de formation :
- 3 journées de formation collective
- 1 journée de suivi individualisé par structure

Public cible

Professionnels chargés de l'encadrement et/ou de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion (secteur IAE, AHI, Santé...)

Intervenant

Formateur interne à la Fédération des Acteurs de la Solidarité BFC

Evaluation des acquis

- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de réalisation de la formation

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports méthodologiques, d'études de cas, de mises en situation et de temps d'échanges
- Accompagnement sur site ou à distance pour le suivi individualisé

Prérequis

Être en situation d'encadrement et/ou d'accompagnement socioprofessionnel



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ